



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES NOVEMBRE 2026

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Qui va payer ? Il faudra sans doute plusieurs mois pour réparer les dégradations commises par les casseurs dans les grandes villes de France, en marge des manifestations du 17 octobre, aux biens privés (commerces, voitures), et aux biens publics (mobilier urbain, bâtiments détruits dont l'incendie de la Mairie de Limoges est l'exemple le plus choquant...). Sans compter les frais annexes pour les collectivités comme la mobilisation de milliers d'agents pour nettoyer les rues dévastées par les casseurs, ainsi que le déplore « Maires infos » du 20 octobre.

Comment des français peuvent-ils faire cela à la France s'est interrogé le Président de la République ? Qui d'entre nous n'a pas été révolté devant de tels actes ?

Notre lettre d'informations municipales ne peut ignorer ces faits, et ne parler que des quelques graffitis du village dans la nuit du 9 au 10 (sans rapport bien sûr avec les débordements nationaux), mais qui interviennent quand même après les 2 dégradations et vol au fronton le mois dernier, illustrations d'une forme de délinquance qui se banalise même dans notre environnement réputé si protégé ! En France, le civisme n'a jamais été notre fort, mais où allons-nous ?

Sécurité routière au village et limitation de vitesse à 30 km/h suite. Encore un exemple où le civisme fait défaut, et où le manque de respect pour la réglementation s'illustre d'une manière probante.

Mais la gendarmerie va verbaliser : qu'on se le dise !

Comme prévu, et à la demande de M. Pierre SOLANILLE, une réunion s'est tenue en Mairie lundi 19 à 14h. L'officier de gendarmerie annoncé, retenu au dernier moment par une commission de sécurité à la Saint Grat n'est arrivé qu'à 15h. Le constat a été établi que la circulation sur l'axe Centre bourg/ Bourguet, a considérablement augmenté, que le réseau routier, en particulier en centre bourg, n'est plus adapté au gabarit des engins agricoles et que le principal vecteur de sécurité pour ne pas dire le seul, sur lequel il est possible d'agir, est la vitesse. Dans ces conditions, après une phase de prévention en début d'été, la gendarmerie a décidé de passer à une phase de verbalisation inopinée. **Avec son plan de sécurité routière mis en place en 2015, la municipalité a fait tout ce qui était en son pouvoir.** Quand la pédagogie dont nous faisons preuve à longueur de bulletins depuis des années ne suffit pas pour faire respecter la vitesse, la punition s'impose comme un acte éducatif... Bien sûr, cela ne concerne qu'une minorité de nos concitoyens, mais une minorité non négligeable qui fait courir des risques à tous, et ceux qui sont respectueux et qui ne sont donc pas visés, le comprendront.

Le CM va devoir se pencher sur la réhabilitation de notre Station d'épuration (STEP). Le dossier déposé en 2016 ayant dû être abandonné par manque de financement de l'Agence de l'eau, il va nous falloir le réactualiser. Une 2^{ème} réunion de travail s'est tenue à Géronce mardi dernier car le projet doit être mutualisé au niveau de la vallée.

Quant à notre Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), l'entreprise a confirmé que les travaux du point d'aspiration dans le château d'eau pour couvrir Rimbères seront réalisés avant la fin de l'année.

Le 2 novembre se tiendra le Conseil d'école à 18h à Géronce et le Conseil du Syndicat du Vert à 20h à Moumour.

Des travaux d'élagage vont être entrepris le long de la Haute Tension pour maintenir son bon fonctionnement et prévenir les pannes lors des tempêtes. Le groupe Maintenance Réseau Béarn en a confié l'exécution à la SARL JUIHER NATURE.

Les Permanences France Services se tiendront les 19 et 26 novembre en Mairie sur RDV au 05 59 34 52 53.

Mais ce mois de novembre est avant tout celui du recueillement marqué par les 2 temps forts que sont la Toussaint et le 11 novembre.

Pour la Toussaint, l'abbé BRYTHISH viendra bénir les tombes ce dimanche à 14h au cimetière de l'église, puis au nouveau cimetière. Notre Conseillère Bernadette LABORDE s'est à nouveau proposée pour faire le ménage de l'église et nous la remercions. A ce sujet, lors de la réunion publique qui a précédé les élections, des personnes présentes ont souhaité reconstituer un petit groupe de volontaires pour cet entretien. Nous relançons un appel aux bonnes volontés car, à ce jour, à part Bernadette, seuls Stéphane DEKENS et notre adjointe Marie Hélène se sont mis à la tâche lorsque c'était nécessaire. Je n'aurais garde d'oublier Marie Élise MIQUEU qui entretient le linge sacerdotal et l'autel.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h30 au monument aux morts : dépôt de gerbe, lecture de la lettre du ministre des armées, appel des morts, minute de silence et Marseillaise. Vous êtes invités en Mairie au moment convivial de rencontres et de partages que constitue le vin d'honneur qui clôt traditionnellement cette cérémonie.

Enfin, comment résister au plaisir de vous annoncer la naissance d'Alma PEBOSCQ mardi 27 dernier ! C'est la 5^{ème} naissance au village cette année ! Bienvenue à Alma, et félicitations aux heureux parents, Célia et Dylan... ainsi qu'à notre très cher chef pâtissier/boulangier/papi Philippe et à son épouse mamie Sandrine !

Au nom du Conseil Municipal, en espérant que le passage à l'heure d'hiver ne vous a pas perturbés, je vous souhaite une bonne rentrée dans l'hiver... et je vous crédite de toutes les bonnes pensées que méritent nos chers disparus.

*« Des fleurs seront envoyées
Des pensées seront adressées
Des larmes seront versées
Et des bisous volants seront envoyés »*

Flavien SUNDHAUSER

Bien cordialement
Claude LACOUR

